

Zeitschrift: Obstetrica : das Hebammenfachmagazin = Obstetrica : la revue spécialisée des sages-femmes
Band: 118 (2020)
Heft: 9
Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

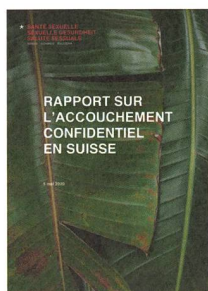
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Rapport sur l'accouchement confidentiel



SANTÉ SEXUELLE SUISSE a mené une enquête sur l'accouchement confidentiel auprès des autorités cantonales et des centres de conseil en matière de grossesse. Le rapport montre les lacunes existantes en matière d'accès: par exemple, l'accouchement confidentiel n'est pas suffisamment connu du public et les femmes en détresse trouvent trop peu d'informations accessibles et adaptées. Les procédures et les interfaces ne sont pas encore au point partout. Dans le rapport, SANTÉ SEXUELLE SUISSE adresse des recommandations aux autorités et aux centres de conseil sur les moyens de combler les lacunes.

➔ [Rapport disponible sur www.sante-sexuelle.ch](http://www.sante-sexuelle.ch)



Le nouveau score de Berne pour la douleur des nouveau-nés (BSN-R)

Immédiatement après la naissance, les nouveau-nés doivent subir 7 à 14 procédures par jour. Les professionnel-le-s de la santé peuvent déterminer s'ils ressentent une douleur lors de ces procédures en utilisant le score bernois de la douleur (voir aussi l'article en allemand dans *Obstetrica*, num. 9/2019, p. 18). En janvier 2020, le BSN-R a été testé pour sa convivialité dans le service de néonatalogie de l'Hôpital de l'Île, à l'Hôpital universitaire de Berne, et dans la clinique de néonatalogie de l'Hôpital universitaire de Zurich avec du personnel infirmier individuel. La phase de test a montré que le BSN-R permet aux professionnel-le-s de la santé de déterminer rapidement et facilement si un nouveau-né souffre de douleurs. Désormais, il est également plus facile de détecter la douleur chez les nouveau-nés prématurés et malades.

➔ [Plus d'informations en allemand sur www.bfh.ch](http://www.bfh.ch)



Nouveau site web sur la dépression postnatale

L'Association Dépression Postnatale Suisse a lancé en mai son site internet pour la Romandie. L'Association s'engage depuis longtemps à développer ses activités en Suisse romande car les possibilités d'aide pour les mères et pères souffrant d'une maladie mentale après un accouchement y sont encore très limitées. Grâce à un engagement d'une traductrice bénévole et un membre dans le canton de Vaud, le site web est maintenant disponible en français. Les offres d'aide continueront à être élargies cette année, comme la liste des spécialistes par région et le programme de marraines.

Depuis le mois de juin, l'association se nomme désormais Association Dépression Postpartale Suisse (anciennement Association Dépression Postnatale Suisse). Les raisons de ce changement sont expliquées dans le site web.

➔ [Plus d'informations sur www.postpartale-depression.ch](http://www.postpartale-depression.ch)



Introduction du DEP: la certification prend plus de temps que prévu

Les procédures de certification en vue de l'introduction du dossier électronique du patient (DEP) sont en cours dans toutes les régions de la Suisse. Les travaux engagés ont toutefois été ralentis dans l'intervalle par les divergences d'opinion concernant les dernières étapes de la certification. Les points en suspens dans les domaines de la sécurité des données, de la communication et du réseau sont désormais clarifiés et la procédure de certification a repris. Le comité de programme du DEP de la Confédération et des cantons estime que le processus de certification devrait se terminer rapidement, que les premières communautés de référence procéderont cette année encore au moins à l'essai pilote et que tous les habitant-e-s de Suisse pourront ouvrir un DEP d'ici au printemps 2021.

➔ [Source: Newsletter du 8 juillet, www.e-health-suisse.ch](http://www.e-health-suisse.ch)



Entre 2012 et 2018, le personnel soignant a crû de 17 %

Le personnel soignant est constitué d'infirmier·ère·s diplômé·e·s (48 %), de personnel soignant intermédiaire (25 %) et d'auxiliaires de soins (27 %). Les hôpitaux et les EMS sont les deux plus grands employeurs: y sont engagés 45 %, respectivement 41 %, du personnel soignant total. Le solde (14 %) est employé auprès des services d'aide et de soins à domicile. Avec 146 703 postes en équivalent plein-temps (EPT), le personnel soignant représente 3,7 % de l'emploi total en Suisse. Ce sont là quelques résultats d'une publication de l'Office fédéral de la statistique.

Entre 2012 et 2018, le personnel soignant a crû, dans son ensemble, de 125 348 à 146 703 postes EPT, soit une progression de 17 %, c'est-à-dire 2,7 % par année. Pour les services d'aide et de soins à domicile, l'accroissement est bien plus fort (+34 %) que pour les EMS (+17 %) et les hôpitaux (+13 %). Les hôpitaux employaient au 31 décembre 2018 86 600 personnes dans le domaine des soins, représentant 66 400 EPT. Ce personnel soignant était constitué d'une majorité d'infirmier·ère·s diplômé·e·s (71 %), associée à du personnel soignant intermédiaire (14 %) et des auxiliaires de soins (15 %). Parmi le personnel soignant hospitalier, 63,7 % étaient de nationalité suisse, 12,9 % allemande, 11,9 % française, 2,9 % italienne et 8,4 % d'une autre nationalité.

Source: communiqué de presse de l'Office fédéral de la statistique du 26 juin, www.bfs.admin.ch



COVID-19: femmes enceintes parmi les personnes vulnérables

Après évaluation des derniers résultats scientifiques concernant le COVID-19 et la grossesse, l'Office fédéral de la santé publique et gynécologie suisse SSGO ont conclu début août que les femmes enceintes font partie des personnes vulnérables.

Cette décision a été prise au vu des dernières études qui tendent à montrer que les femmes enceintes atteintes du COVID-19 courent un risque accru de contracter une forme sévère par rapport aux autres femmes du même âge. Il s'agit toutefois d'une minorité. D'après ces études, les femmes enceintes qui sont tombées gravement malades présentaient déjà d'autres facteurs de risque tels que sur-

poids, âge plus avancé ou antécédents. Une forme sévère de la maladie peut avoir une influence négative sur la grossesse et sur le fœtus.

De nombreuses questions restent en suspens: en particulier, les données sur les deux premiers tiers de la grossesse sont encore rares. Au vu de la multiplication des signes, la décision de classer les femmes enceintes parmi les personnes vulnérables a toutefois été prise par précaution.

Article de Heidi.news du 5 août sur www.heidi.news

➔ Lettre d'experts SSGO gynécologie suisse sur www.sage-femme.ch



Naissances et interruptions de grossesse en 2019

En 2019, 86 200 naissances ont été enregistrées, contre 87 900 l'année précédente, et l'âge moyen des mères à la naissance de leur premier enfant était provisoirement de 31,1 ans, contre 30,9 ans l'année précédente. L'accroissement naturel de 18 400 personnes qui résulte de la différence entre naissances et décès est en baisse par rapport à l'année passée (-11,4 %). Il contribue néanmoins à la croissance démographique de la Suisse.

Au moment de l'évaluation des chiffres relatifs aux avortements en Suisse, toutes les données cantonales n'étaient pas disponibles en raison de la situation exceptionnelle, avec environ 1000 avortements man-

quants. En 2019, 9182 avortements ont été signalés pour les femmes résidant en Suisse. Cela correspond à un taux de 6,5 avortements pour 1000 femmes âgées de 15 à 44 ans parmi les cantons déclarants. La plupart des avortements ont été pratiqués au cours des huit premières semaines de la grossesse et 95 % de tous les avortements ont été pratiqués avant la douzième semaine de grossesse.

Sources: communiqué de presse de l'Office fédéral de la statistique du 25 juin, www.bfs.admin.ch

Statistiques sur les interruptions de grossesse sur www.bfs.admin.ch